COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

VENDREDI 9 OCTOBRE 1981 | N° 132 | PRIX : ANTILLES 2 F FRANCE 3 F

Editorial

LES SOCIALISTES AU GOUVERNEMENT FRANCAIS « DÉCENTRALISENT » POUR NE PAS DECOLONISER

Un certain Monsieur Ramirez, chef de cabinet du ministre des DOM, Emmanuelli, a reçu récemment deux membres d'une organisation anti-colonialiste (le GRS). Et à cette occasion, il a expliqué ce qu'est la conception de son gouvernement concernant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

« *Ce droit nous le comprenons comme le droit de rester dans l'ensemble français. Nous ne disposons en la matière que des résultats électoraux pour juger* ».

Il s'agit là de la sempiternelle vieille chanson colonialiste qui est aujourd'hui reprise par ce gouvernement de gauche socialiste. Les socialistes français au pouvoir ont pu faire certains gestes d'apaisement et faire semblant de s'attaquer à quelques grosses têtes (arrestation des Audebert en Guadeloupe).

Mais concernant le problème politique des Antilles ils ont la même position colonialiste que le précédent gouvernement giscardien. Les déclarations de Emmanuelli auraient pu être bien souvent signées Dijoud.

Et cela n'a rient d'étonnant. Qu'il soit de gauche ou de droite, le gouvernement de France est celui d'une métropole impérialiste et colonialiste. C'est à dire qu'aux Antilles ce sont les intérêts matériels (les affaires de toutes sortes) et politiques (position internationale, prestige, « rayonnement français », etc...) de la classe possédante française qui sont en premier lieu défendus ici.

L'importance de l'assitance sociale a fait perdre de vue que ce n'est pas la France qui aide les Antilles mais ce sont ces pays qui ont été pillés pendant des siècles pour enrichir quelques grands magnats capitalistes. Le commerce et le colonialisme sont deux phénomènes qui ont toujours été ensemble. Et il en est encore ainsi aujourd'hui.

Les importantes sommes transférées ici sont transformées en autant d'importation de produits alimentaires et d'automobiles et de toutes sortes de produits manufacturés.

Emmanuelli et Defferre ont à plusieurs reprises parlé de mener à bien des consultations pour savoir quel type de statut il faudrait appliquer aux Antilles.

Là aussi, on sait ce que cela veut dire. Dans toutes les anciennes colonies françaises d'Afrique, d'Algérie ou du Sud-Est asiatique, ce genre de « consultation » montrait régulièrement l'attachement à la « France ». Cela n'a pas empêché les révoltes et le soulèvement de ces peuples contre la présence coloniale. Les discussions et les arguties sur les résultats des élections sont autant de moyens pour le gouvernement français de refuser de prendre en compte les aspirations profondes du peuple de Guadeloupe et Martinique.

Le fait colonial, en cette fin du 2e siècle, de plus en plus, est insupportable. Les Antillais veulent se diriger eux-mêmes et organiser eux-mêmes leur vie sociale, économique et politique. Ces

Suite page 4

GUADELOUPE : RENTREE SCOLAIRE : CHANGEMENT, OU ES-TU ?

La rentrée scolaire dont tout le monde, y compris les syndicats enseignants, a dit qu'elle ne serait pas comme tous les autres du fait du gouvernement dirigé par les socialistes, n'a guère été marquée, en Guadeloupe tout au moins, par des signes de changement.

Concernant les élèves, l'accueil et les conditions de travail n'ont pas du tout changé par rapport aux années précédentes. Ceux de Vieux-Habitants et de St-François suivent toujours leurs cours dans les mêmes collèges vétustes. Les élèves de LEP sont toujours traités avec le même mépris. Une semaine après la rentrée, il y en a qui n'ont pas pu trouver une place dans un lycée alors qu'ils remplissent les conditions pour y être pris. De plus ceux qui maintenant ont eu la chance de trouver une place, ne reçoivent pas tous au moment où nous écrivons tous leurs enseignements, faute de professeurs.

Quant aux élèves des lycées, ils ne sont pas mieux lotis. Ceux des classes de seconde par exemple vont devoir travailler dans des classes surchargées : les effectifs atteignent 35 en moyenne à la cité scolaire de Baimbridge. Et cela, malgré une circulaire ministérielle recommandant de ne pas dépasser 34 élèves en seconde.

Dans le primaire de nombreux élèves sont une semaine après la rentrée sans maître, l'administration n'étant pas en mesure pour l'instant de remplacer les quelques 200 maîtres en congé administratif !

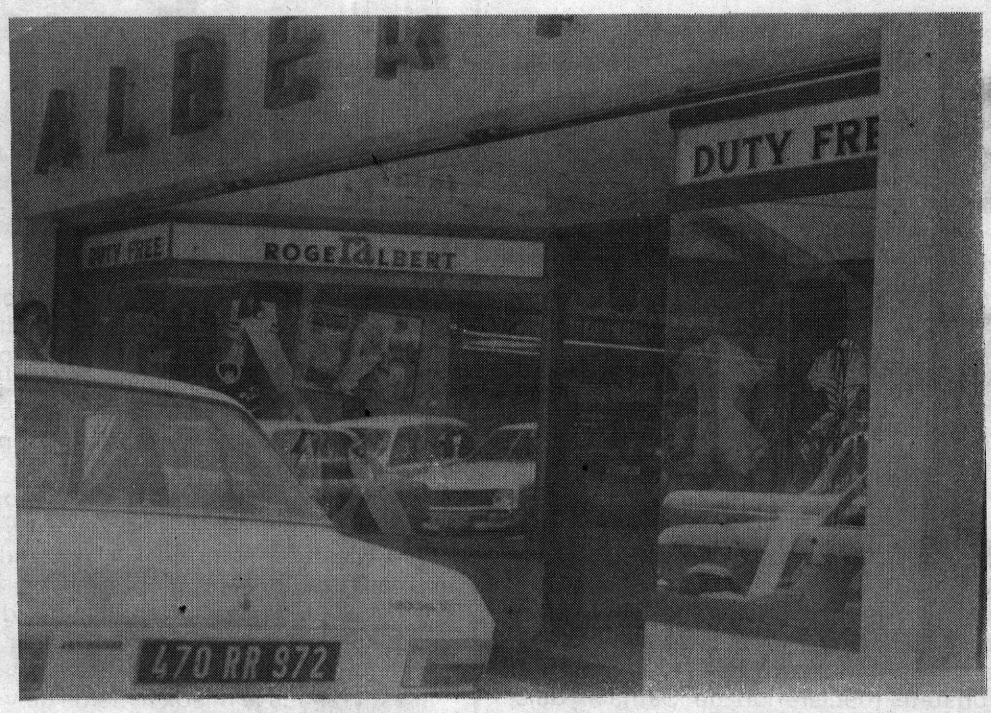
Au niveau maintenant des personnels en général, il faudrait toute la mauvaise foi du Recteur Chaudet pour affirmer qu'il y a réellement amélioration. Les maîtres-auxiliaires ont été nommés avec la même pagaille rectorale et connaissent une situation aussi précaire que dans le passé.

Les agents de l'éducation nationale, c'est-à-dire ceux qui assurent l'entretien et le nettoyage des locaux scolaires, sont toujours en nombre insuffisants et pour certains, ceux qui sont auxiliaires ou employés sur fonds de chômage toujours à la merci de l'arbitraire de certains chefs d'établissements.

Quant à la formation des maîtres même avec toute l'indulgence du monde, l'on ne peut noter d'amélioration. L'Ecole Normale souffre d'un manque criant d'équipement, notamment pour la formation des maîtres en Sciences. Pour ce qui est de la formation des professeurs de lycée ou de LEP il n'existe pas de centre de formation en dépit de toutes les demandes faites par les syndicats.

M. Rodon

FORT-DE-FRANCE FRIC FRAC CHEZ LE RICHISSIME ROGER ALBERT



Dans la nuit du jeudi à vendredi, des cambrioleurs ont investi les établissements Roger Albert, de la rue Victor Hugo, et on temporté pour une valeur de 100 millions de centimes, d'objets de toutes sortes.

Ce qui n'était qu'un cambriolage réussi, par le canal du quotidien colonial, a tout de suite pris des allures de grand événement, dès lors que cela concernait un richissime de la place et la somme subtilisée, qui soit dit en passant, n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de billets dans lequel baigne Roger Albert, se trouve être le « hold up du siècle » ou encore « le cambriolage de tous les temps ».

En fait, le délire des amateurs de sensation a failli faire pleurer la population : pauvre Roger Albert ! Quel malheur de posséder tant d'argent et de biens qui attirent les malfrats !

Suite page 4

SADATE : LA MORT D'UN DICTATEUR

Anouar El Sadate chef de l'état égyptien a été assassiné par un groupe de terroristes mardi 7 octobre.

Cela a soulevé une vive émotion dans le monde. Mais les premiers et les plus attristés des commentaires sont venus des Etats occidentaux. Ceux-ci n'ont pas manqué de voir en Sadate un « grand chef d'Etat ». Il faut entendre par là qu'il savait bien faire ce que l'impérialisme, les grandes puissances américaines ou européennes attendaient de lui, dans la situation du Moyen-Orient et vis-à-vis de son propre peuple.

L'attentat qui a coûté la vie à Sadate se produit en effet peu de temps après que celui-ci ait déclenché une intense répression contre les opposants à son régime. En particulier, il y a quelques semaines, il fit arrêter et jeter en prison des centaines d'opposants de toute opinion : religieux musulmans, coptes (une religion chrétienne) et d'autres.

Pendant la durée de son règne il eut à plusieurs reprises l'occasion de réprimer brutalement des manifestations du mécontentement ouvrier.

Pour le monde arabe, Sadate est celui qui a voulu se désolidariser de tous les autres pays arabes pour signer une paix séparée avec Israël. Il apparaissait comme celui qui bradait les intérêts des Palestiniens (même si d'autres états comme la Jordanie et la Syrie avaient eux aussi combattu à un moment ou un autre ces mêmes Palestiniens).

Comme on le voit beaucoup de gens avaient des raisons de s'en prendre à Sadate, sans compter ceux qui tout simplement briguaient sa place à la tête de la dictature.

Sadate vient de mourir comme souvent meurent les dictateurs.

MARTINIQUE : COINTREAU VEUT-IL FERMER LE GALION OU SOUTIRER DE L'ARGENT A L'ETAT ?

L'annonce de la fermeture du Galion, usine sucrière de la région de Trinité, a provoqué différentes protestations dont celle du Parti Communiste Martiniquais.

Le Parti Communiste Martiniquais vient de lancer un cri d'alarme : « Non à la fermeture de l'usine du Galion ». Et pour ce faire, il publie force articles de journaux et tracts. Le samedi 3 Octobre, il y eut une prise de parole au bourg de Trinité avec Armand Nicolas...

L'usine du Galion est une des deux usines à sucre encore en activité en Martinique. C'est la propriété de l'entreprise Cointreau, par ailleurs gros producteur français de boissons alcoolisées et en Martinique propriétaire de la distillerie Saint-James à Sainte-Marie et qui contrôle ce faisant près de 30 % de la production de rhum agricole de la Martinique.

Lorsqu'il s'est agi à la demande du Conseil Général de mettre sur pied une société d'économie mixte, Cointreau s'est trouvé, en tant que gestionnaire, intéressé par ladite société d'économie mixte. Mais son souhait était de voir fermer l'autre usine, celle de Lareinty, et de voir donc les crédits débloqués à cet effet investis dans l'usine qu'il possède au Galion ! C'était une manière astucieuse pour ce capitaliste de pomper l'argent de l'état du département ou des communes. Mais le gouvernement français a choisi une autre solution : celle de maintenir le Lareinty ouvert en instituant la société d'économie mixte autour de cette dernière usine.

Aussi Cointreau commence les grandes manoeuvres : selon la section communiste de Trinité 52 travailleurs ont été suspendus, et tous les travaux d'entretien des champs et de l'usine ont été suspendus, ce qui peut entraîner des difficultés pour la mise en marche lors de la prochaine campagne sucrière.

Et cela ressemble en réalité à un véritable chantage de la part de ce capitaliste qui, parce qu'il n'a pas obtenu la grosse part de gâteau convoitée, prend des dispositions tendant à faire croire qu'il va fermer.

Nous ne savons pas si le Galion connaît de réelles difficultés (encore que la direction de l'usine n'en a jamais fait état auparavant). Ou encore si Cointreau décide de se rappeler aux bons souvenirs du gouvernement pour obtenir des cadeaux supplémentaires. Mais cet épisode montre à l'évidence comment la gauche, et en tout premier lieu le PCM s'est trompé et a trompé les travailleurs en cherchant des solutions à la crise de l'industrie sucrière. La création d'une société d'économie mixte dans laquelle les crédits publics viendraient au secours des producteurs privés défaillants ne peut être qu'un replâtrage favorable aux gros possédants.

Ceux-ci n'ont d'autre logique que celle de leur profit. Ce qui leur importe, c'est la santé de leur coffre-fort. Pour peu qu'une décision leur déplaise, pour peu qu'ils considèrent que leurs bénéfices ne sont pas gros, les voilà qui laissent les champs en friche ou, comme Cointreau, menacent de fermer. Face à cette logique de l'argent, il est vain de tenter des raplâtrages qui de toute manière sont couteux pour la collectivité et qui s'avèrent carrément inefficaces.

Il y a une solution, c'est vrai : que les travailleurs s'en prennent résolument aux biens des gros, des très gros comme Cointreau. Qu'ils saisissent leurs usines et leurs terres : qu'ils se payent sur le capital.

J. Bruel

NOUVELLE CALEDONIE : POSITION DU PARTI SOCIALISTE FRANCAIS AVANT ET APRES LE 10 MAI

L'assassinat de Pierre Declercq, dirigeant de l'Union Calédonienne, parti indépendantiste, a été suivi de nombreuses manifestations de protestation dans la population canaque. Cette population s'oppose à la présence et aux privilèges des colons européens qui possèdent la plupart des richesses, minières notamment, et les meilleures terres de l'île.

Avant son accession au pouvoir, le Parti Socialiste de Mitterrand faisait des promesses aux indépendantistes qui réclamaient un changement de statut de leur pays (la Nouvelle Calédonie est un territoire d'Outre-mer). Aujourd'hui qu'il est au pouvoir, la position du P.S n'est plus la même.

Nous publions à ce sujet un article paru dans l'hebdomadaire trotskyste *Lutte Ouvrière* ***du 3 octobre 81.***

Que l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie était donc jolie, lorsque le P.S était dans l'opposition. Belle, bonne, souhaitable, rien ne s'opposait à sa réalisation... sauf la droite au gouvernement, bien évidemment !

Une déclaration commune du Parti Socialiste et du Front indépendantiste, signée le 9 novembre 1979, affirmait : « *Le Parti Socialiste et le Front Indépendantiste condamnent la politique colonialiste que la majorité mène en Nouvelle Calédonie, qui se traduit particulièrement par l'opposition à l'émancipation politique. (...)Le Front Indépendantiste a exprimé la juste revendication d'indépendance du peuple canaque et sa volonté de garantir les droits fondamentaux de l'homme dans l'indépendance. Le Parti Socialiste a exprimé sa pleine solidarité au Front Indépendantiste dans la lutte qu'il mène contre la politique de la droite, et il a réaffirmé sa volonté de soutenir et de garantir le droit du peuple canaque à décider librement de son avenir* ».

Quelques jours plus tard, à l'Assemblée nationale, le P.S réitérait, par la voix de François Mitterrand lui-même : « *La population canaque, me direz-vous est ethniquement, aujourd'hui, minoritaire en Nouvelle Calédonie. C'est possible mais un tel argument n'est pas suffisant quand on sait comment a été facilitée l'immigration importée à la fois de la métropole et des pays voisins (...). Dans quelle mesure faut-il consentir aux revendications du Front Indépendantiste ? Vous l'apprécierez. Nous, en tant que Parti Socialiste, nous avons déjà pris position.* »

Mais que l'indépendance de la Nouvelle Calédonie est donc devenue difficile à réaliser, ces derniers temps. Maintenant, tout s'oppose à sa réalisation... et en premier lieu le P.S. au gouvernement ! Et ce qui n'était pas une objection le devient aujourd'hui. Maintenant il constate (déclaration de Cathala, délégué national du P.S. aux DOM-TOM, cité par *Le Monde* du30/9/81) : « *Il n'y a pas une majorité pour l'indépendance. Cela ne signifie pas qu'un jour il ne puisse pas y avoir une évolution du statut en fonction d'une majorité qui pourrait se dégager dans ce territoire* ».

Bref, depuis le 10 mai, l'indépendance de la Nouvelle Calédonie serait devenue un faux problème. Maintenant pour le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM Emmanuelli : « *L'objectif est l'émancipation des hommes, le problème juridique vient après* ».

Pour l'indépendance de leur pays, les Canaques n'ont qu'à attendre.

N.M.

RENTRÉE SCOLAIRE : POINTE-A-PITRE : OCCUPATION A RAPHAELLE JOLIVIERE

Dès le 1er octobre, les parents d'élèves du Groupe Scolaire Raphaëlle Jolivière décidèrent d'occuper l'école mixte II.

Ce qui a motivé la colère des parents d'élèves, c'est qu'en dépit de toutes les démarches faites l'année dernière par leur association auprès de l'Inspecteur d'Académie, la rentrée 81 s'est effectuée, à Raphaëlle Jolivière, dans les plus mauvaises conditions :

— la classe de perfectionnement était supprimée, les enfants étant condamnés à doubler voire tripler une même classe.

— les deux directeurs (de Mixte I et de Mixte II) se voyaient supprimer leur décharge de cours et devaient donc assurer un enseignement à mi-temps ce qui ne va pas bien sûr, sans perturbations pour les enfants concernés.

— Enfin, dans plusieurs classes les effectifs atteignent 37 élèves, soit 12 élèves de plus que le nombre officiellement préconisé (vingt-cinq) afin qu'élèves et maîtres aient de bonnes conditions de travail.

L'action déterminée des parents d'élèves a obligé l'inspecteur d'académie à prendre l'engagement de décharger les deux directeurs en nommant un enseignant sur leurs postes d'enseignement.

A la suite de cette promesse, les parents d'élèves réunis en assemblée générale le 5 octobre au soir, ont décidé de suspendre l'occupation de l'école jusqu'au vendredi 8. Et si les promesses de l'administration ne sont pas tenues, les parents d'élèves sont prêts à se remettre en lutte.

A PROPOS D'UNE INTERVENTION DE Me MICHAUX-CHEVRY :

CHIEN-LA MODÉ MÈT AY !



Madame Michaux-Chevry a jugé utile de se servir de sa tribune de Conseiller général pour clamer que Philippe Michaux, détenu depuis quelques jours dans le cadre des poursuites liées au scandale de la SODEG, n'a pas été sodomisé, la semaine dernière, à la prison de Basse-Terre.

Pour ce qui est d'Audebert, à propos duquel de mauvaises langues et des « sources bien informées » prétendent qu'il aurait subi les mêmes sévices, pas une voix amie ne s'est élevée dans l'auguste assemblée pour « rétablir les faits ».

Il est vrai que le mieux à même de voler au secours de son compère Audebert, c'est... Raymond Viviès. Or le brave Viviès, qui prise tant les déclarations tapageuses à propos de tout et de rien, a ces jours-ci beaucoup trop à faire pour se protéger lui-même du vent mauvais...

Tout porte donc à croire que tout au long de la fougueuse intervention de Michaux-Chevry, Viviès devait plutôt songer qu'il s'en est fallu de peu qu'il ne se trouve, la semaine dernière, dans les mêmes cellules que Michaux et Audebert ! Ou encore qu'il n'est pas impossible qu'il s'engage bientôt sur leurs traces et dans leurs avatars...

La jeunesse est parfois si ingrate qu'il est possible que Philippe Michaux ne ressente pas dans l'avenir, vis-à-vis de sa parente, toute la reconnaissance qu'elle mérite !... Mais il n'en reste pas moins que Madame Michaux-Chevry a, de par sa personnalité et par l'intermédiaire du Conseil général, donné du volume et de la consistance non seulement à quelques chuchotements concernant un ou deux individus, mais à une réalité beaucoup plus importante. Cette réalité c'est celle de la vie dans les prisons de la Guadeloupe et de la Martinique.

Une fois franchie les portes des Maisons d'arrêt, les détenus perdent aux yeux de l'Etat en général, et de l'administration pénitentiaire en particulier, toute leur dignité d'êtres humains. C'est le règne absolu de la violence sous toutes ses formes et dans tous les domaines : intellectuel, moral, matériel, alimentaire, physique, sexuel. Et c'est dans cet univers-là, qu'il y a de cela quelques années, Audebert précisément avait fait jeter pour six mois fermes, un de ses jeunes ouvriers d'Antilles-Auto qu'il accusait de lui avoir subtilisé... une pince. Qui s'en est ému alors ? Quel est le notable qui a dénoncé les dangers qu'un riche béké faisait courir ainsi à un jeune noir ? Pas un seul.

Toute cette violence que les riches font subir aux pauvres est entretenue et couverte par le silence hypocrite des vertueux juges bourgeois.

Et si jusqu'à ce jour, aucune notabilité du Conseil général n'a fait mine de dénoncer et de lutter contre ce scandale quotidien de la vie en prison, c'est pour une raison très simple : c'est que cet état de choses ne les concernait pas directement.

La violence organisée qui régit chaque seconde de la vie d'un détenu, la promiscuité et l'homosexualité, tout celà a été mis en place pour des petits voleurs, pas pour les grands escrocs. Les geôliers de Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Basse-Terre c'est traditionnellement le lot des femmes et des hommes issus de la majorité noire et pauvre de la population : jeunes délinquants, rastas, criminels par excès de misère ou d'alcool, récidivistes et « endurcis », ce sont tous des noirs.

Et pour que les médias se fassent (un peu) l'écho de ce qui se passe dans les prisons, il a fallu que par une sorte de retour de bâton, l'imprévisible se réalise, que la machine répressive s'en prenne à ceux qui habituellement la nourissent, il a fallu en un mot que le chien morde son maître.

FR 3 GUADELOUPE

DE PETITES TRANSFORMATIONS

Depuis quelques temps, un petit air frais, semble souffler sur la radio et la télévision officielles : FR3. En fait, cela se produit depuis le changement de gouvernement.

Non que l'on en soit aux transformations révolutionnaires ou véritablement à la radio du peuple, mais il y a quelques changements, bien reçus, il est vrai par tous, dans la population.

D'abord, un rédacteur en chef noir : Max Moinet, et bientôt un directeur, noir aussi : Mr Cipolin.

Ensuite, nous avons eu droit ces derniers temps à quelques débats autour de problèmes locaux : les chiens errants, l'enseignement avec la possibilité pour les gens de poser des questions par téléphone.

« *Guadeloupe Panorama* », placé à 20 h après les informations internationales de 19 h 30 semble un peu plus complet maintenant.

Il y a quelques mois, un animateur était licencié entre autre, pour parler trop souvent le créole à l'antenne... et depuis lundi dernier un bulletin d'information local est entièrement diffusé en créole, à 6 h, le matin...

Bref, tout un chacun l'a noté il y a un petit changement de ce côté là. Ce n'est pas pour déplaire, bien au contraire.

Mais on est très loin de ce que pourrait être une radio et une télévision réellement démocratiques et largement ouvertes à l'expression de tous les points de vue, de tous les problèmes locaux.

Une radio démocratique suppose d'abord une société qui soit elle aussi démocratique. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Seule une société dirigée par toute la population laborieuse pourra mettre tous les moyens d'information écrits, parlés et télévisés au service de la population, c'est-à-dire avant tout, à sa disposition. Cela seul, permettrait l'expression réelle et démocratique de tous les courants d'idées existant dans la population.

Mais les socialistes du P.s de Mitterrand au pouvoir ce n'est tout de même pas le socialisme, ni en France... ni aux Antilles... encore moins ! Que la population ne boude pas les légères améliorations apportées à la radio officielle FR3, c'est normal. Mais il faut aussi remarquer qu'il a fallu pour cela se débarasser de quelques grands chefs blancs qui apparemment faisaient moins bien que leurs subalternes noirs qui aujourd'hui ont en main, même partiellement, la direction de la station.

AUJOURD'HUI COMME HIER, UNE CONSTANTE : LA HAUSSE DES PRIX

Le gouvernement vient d'annoncer toute une série d'augmentations. Ainsi, la vignette auto, le tabac se payeront 25 % plus cher. L'essence et le gasoil suivront la course, de même que l'impôt sur le revenu.

A cela s'ajoutent toutes les augmentations de prix « locales » sur les transports (le G.E.T à Fort-de-France passe de 2 F à 2 F 50), l'alimentation, les fournitures scolaires.... Augmentations favorisées par le gouvernement puisqu'il a lui-même donné l'exemple de la hausse !

Comme le gouvernement a prévu quelque chose comme 800 milliards de dépenses totales qui ne seront couvertes que par 2 à 3 milliards provenant d'impôt sur les banques, les sociétés pétrolières ou navires de plaisance, 5 milliards du fameux impôt sur la fortune, 6 milliards d'un impôt chômage... il lui faut d'autres sources d'entrée d'argent pour faire le compte.

Il les trouvera par exemple dans les différentes hausses de T.V.A. prévues.

Le gouvernement avait fait miroiter de faire payer les riches, on voit aujourd'hui ce qu'il en est !

Ce sont toujours les mêmes qui sont pressurés : les pauvres, les salariés, les petits commerçants... au bénéfice d'un Etat, qui tout en ayant un gouvernement socialiste à sa tête, défend toujours les mêmes intérêts : ceux des riches et des possédants.

COMMUNIQUÉ

Les travailleurs de l'Usine Beauport (S.A.U.B), à l'appel de leur Syndicat C.G.T.G., ont arrêté le travail aujourd'hui 2 Octobre 1981 afin d'alerter l'opinion publique et les élus locaux sur l'incertitude qui pèse sur leur emploi et l'avenir de l'usine.

Suite aux entretiens qui ont eu lieu au Ministère des « DOM » le groupe Despointes qui est sollicité pour la reprise de l'usine envisage le licenciement collectif d'au moins 60 salariés parmi les employés et ouvriers. Ceci paraît d'autant plus aberrant quand on sait que l'usine a dû recourir à une pratique d'heures supplémentaires démesurées dans le passé avec l'effectif existant pour fonctionner.

Les travailleurs précisent que si l'on doit procéder à des licenciements c'est au niveau de l'encadrement ; ces derniers bénéficiant de privilèges exorbitants et ne sont nullement nécessaires à la bonne marche de l'usine.

Les travailleurs constatent que l'arrivée de Despointes à la tête de l'usine s'inscrit dans le prolongement de destruction de cette unité de production -en refusant de s'attaquer aux véritables problèmes et en rejetant toutes les propositions des travailleurs.

En conséquence, les travailleurs estiment que la seule solution viable pour sauvegarder et développer l'usine est sa transformation en société d'économie mixte dans l'immédiat.

Ils réaffirment leur volonté de mettre tout en œuvre pour que cette décision soit prise et mise en application.

Le 2 Octobre 1981
Le Syndicat CGTG des Travailleurs de l'Usine Beauport

SAINT-CLAUDE : COMMUNIQUÉ DE L'UDIC

Nous publions ci-dessous la lettre ouverte adressée par l'U.D.I.C. (Syndicat du Personnel des Hôpitaux, dispensaire et autres services de la DASS) au préfet de la Guadeloupe,, et concernant le refus du directeur de l'Hôpital Psychiatrique de Saint-Claude de réintégrer les 14 infirmiers qu'il avait licenciés il y a plus d'un an.

LETTRE OUVERTE

A MONSIEUR LE PREFET

Monsieur le Préfet,

Avant la publication de la loi d'amnistie du 4 août 1981, le ministre de la santé, Monsieur Jack Ralite, vous a fait savoir que la réintégration des 14 infirmiers licenciés lui semblait hautement souhaitable.

Comme vous le savez, c'est une fin de non recevoir que le directeur de l'hôpital psychiatrique de Saint-Claude, Monsieur Jean-Paul Fischer, a signifié à cette démarche ministérielle en déclarant qu'« il n'est pas question de réintégrer qui que ce soit».

Il va sans dire, Monsieur le Préfet, que cette déclaration péremptoire incite à vous demander qui dirige les affaires de la Guadeloupe et que deviennent les prérogatives de Monsieur Jack Ralite dans le domaine de la santé au sein du Gouvernement en place.

Cette demande nous paraît d'autant plus légitime que, compte tenu du ton dictatorial sur lequel le directeur de l'hôpital psychiatrique a déclaré que « ni le Président de la République, ni le ministre de la santé ne peuvent se substituer à son autorité», nous ne pouvons nous empêcher de vous poser la question de savoir :

1) Où est l'autorité de l'état dans le département de la Guadeloupe,

2) Pourquoi notre demande d'audience du 29 août 1980, est restée sans suite à votre niveau,

3) Pourquoi n'avez-vous pas rappelé Monsieur Jean-Paul Fischer à l'ordre quand il a pris la liberté de transgresser la loi du 4 août 1981, sur les antennes de Radio Caraïbe International ?

En effet, le 26 septembre 1981, le directeur susnommé, ne s'est-il pas référé à une sanction professionnelle amnistiée pour justifier sa position pour le moins inconfortable ? A preuve que la loi précise que « toute référence à une condamnation ou à une sanction amnistiée sera punie d'une amende de 500 frs 10 000 frs».

Monsieur le Préfet, le moins qu'on puisse dire dans cette affaire, c'est que votre mutisme et votre partialité sont d'autant plus significatifs que contrairement à ce que pense l'auteur de l'article intitulé « les 14 licenciés de Saint-Claude ne seront pas réengagés», la loi et la jurisprudence sont du côté de ces 14 licenciés.

Tout le monde le sait puisqu'il est écrit, d'une part, que la « radiation des cadres pour abandon de poste entre dans le champ d'application de la loi d'amnistie», d'autre part, que « lorsqu'un fonctionnaire intente un recours en cassation contre une sanction prononcée par une juridiction disciplinaire pour des faits amnistiés, le Conseil d'Etat casse la décision sans renvoi puisqu'il ne reste plus rien à juger».

Qui paiera la note : l'Etat, le département ou l'hôpital psychiatrique de Saint-Claude ?

En attendant de le savoir, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiment distingués.

Pour le Bureau de l'U.D.I.C.,
Le Secrétaire Général de l'Organisation,
S.HIRA

SUR L'AFFAIRE DE CASE-PILOTE

Le comité national du Mouvement Indépendantiste Martiniquais, M.I.M. La Parole du Peuple, apprend avec satisfaction que la population de Case-Pilote est en voie de mobilisation pour porter un coup d'arrêt à la pratique de corruption, de dilapidation des fonds publics, d'incompétence qui caractérise la municipalité réactionnaire en place.

Le M.I.M. salue la clairvoyance et la détermination de Case-Pilote et lui assure sa solidarité politique dans la lutte entamée pour un renouveau démocratique municipal basé sur le respect du peuple et des intérêts populaires, c'est-à-dire sur :

— la démocratie
— l'honnêteté
— la compétence

Toutefois, comme force d'avant-garde du Camp patriotique martiniquais, le M.I.M. souhaite vivement que la jeunesse et les patriotes de Case-Pilote soient conscients que les comportements anti-démocratiques, les malversations, l'incompétence qui ont prévalu jusqu'ici à la municipalité de Case-Pilote n'ont été rendus possibles qu'en s'appuyant sur le système de domination coloniale imposé à la nation martiniquaise par les gouvernements français.

Dans le contexte historique national de 1981, il ne serait pas cohérent de s'attaquer à la pourriture municipale à Case-Pilote sans prendre rang dans la lutte nationale pour l'Indépendance.

Tout en souhaitant à la population pilotine plein de succès dans sa lutte pour un renouveau municipal démocratique, c'est à ce grand combat national que le M.I.M. convie la jeunesse et les patriotes pilotins.

Marc Pulvar
Secrétaire national

COMMUNIQUE DE LA CHAMBRE DES METIERS DE LA GUADELOUPE

La chambre de Métiers dans un souci toujours plus grand de contribution à la promotion de l'artisanat et au développement de l'économie de la Guadeloupe d'une manière générale, a décidé avec la collaboration technique de l'INSEE, de réaliser une ENQUETE ÉCONOMIQUE auprès des unités de production de la Guadeloupe.

Courant Octobre Novembre 1981 des enquêteurs passeront dans toutes ces unités pour recueillir des informations qui ne seront utilisées qu'à des fins strictement statistiques.

En effet l'objectif de cette enquête est de mieux connaître le niveau et la nature des entreprises en 1980, afin de nous permettre de mieux orienter les artisans dans leur choix et leur apporter des solutions plus adaptées à leurs besoins.

Nous savons pouvoir compter sur la collaboration active des artisans.

Le Président P. Toumson

POINTE-A-PITRE POINT-VIRGULE : LA PATRONNE SE VENGE D'EMPLOYEES COMBATIVES, ELLE FERME SES ATELIERS

Sous prétexte qu'elle a des difficultés pour faire marcher son atelier de couture, Madame Krimmel a licencié son personnel. Ce sont 11 femmes qui se retrouvent à la rue, sans travail.

Mais Madame Krimmel n'a fermé les ateliers que pour tenter d'exploiter les travailleuses d'une autre façon.

En effet si elle parle de fermer son atelier, elle n'est pas encore prête à fermer ses boutiques et à abandonner son commerce. Sur cinq boutiques vendant du prêt-à-porter dont une en Martinique, une seule a été fermée. Madame Krimmel continue donc de vendre sa marchandise et d'empocher les fruits du travail des onze licenciées, alors que celle-ci sont aujourd'hui sans ressources.

Pour faire marcher ses boutiques, elle a proposé à quelques employées une place de vendeuse et du travail de couture à domicile, mais à condition que celles-ci acceptent d'être sous payées sous prétexte que ses affaires marchent très mal et qu'elle n'est pas en mesure de payer correctement. Pour alléger les employées, elle leur a fait comprendre que ces propositions étaient de leur intérêt, car elles bénéficiaient déjà des allocations de chômage versées par l'ASSEDIC. La majorité des employées ont refusé ces propositions.

Cette patronne raciste qui pendant des années a exploité ses employées et s'est rempli les poches sur leur dos, veut continuer à le faire de façon plus marquée.

Madame Krimmel prétend que ses affaires vont mal, mais quand les affaires marchaient bien pour Madame Krimmel son personnel n'en a pas bénéficié. Les salaires demeuraient bas et les conditions de travail étaient scandaleuses (manque d'hygiène et de sécurité dans les ateliers). Les difficultés qu'elle évoque aujourd'hui ne sont que des prétextes pour se débarrasser d'un personnel génant qui n'accepte pas sans résister de se laisser exploiter.

En réalité Mme Krimmel n'a pas avalé jusqu'ici que des travailleuses noires lui aient tenu tête durant plus d'un mois de grève. Son mépris et son racisme, elle a voulu les montrer jusqu'au bout en jetant des employées combatives à la rue en croyant pouvoir les réduire à accepter d'être réembauchées à bas prix. Mais cette fois-ci encore ces ouvrières lui ont fait la démonstration qu'elles avaient une dignité : elles ont préféré choisir de rester sans emploi plutôt que de servir d'esclaves à une patronne blanche raciste.

M.V.

GUADELOUPE : CHIENS ERRANTS : LA POPULATION A SON MOT A DIRE

On parle beaucoup en ce moment des chiens errants : émission télévisée, mesures d'élimination, arrêtés préfectoraux, réactions de la Société Protectrice des Animaux, interventions au Conseil général.

Mais il faut savoir que si ce problème est posé et repris aujourd'hui par les canaux officiels, il constitue de longue date une des préoccupations importantes de la population.

Les chiens errants constituent un véritable danger pour la population depuis déjà plusieurs années. Ils sont en très grand nombre en Guadeloupe : partout, dans les villes et les communes, à la campagne aussi. La nuit ils se regroupent en meutes importantes, leurs aboiements empêchent bien des gens de dormir dans certains quartiers. A la campagne, il est fréquent que des éleveurs retrouvent plusieurs de leurs bêtes égorgées : cabrits, boeufs, poules sont ainsi tués et dévorés par des meutes de chiens affamés et sauvages.

Il y a aussi les risques de maladie parfois graves qu'encourt la population au contact de ces chiens ou de leurs déjections. Sur les plages, plusieurs personnes ont déjà été intoxiquées par les parasites du chien (petits vers se multipliant sous la peau). Quant aux poubelles renversées dans les rues, et aux chiens écrasés par les véhicules, sur la chaussée, ils ne se comptent plus.

C'est donc avec soulagement que bien des gens ont accueilli le fait que les municipalités et la préfecture se soient décidées à se pencher plus sérieusement sur ce problème...

Mais, d'autre part, les mesures prises par la préfecture pour éliminer les chiens errants ont été vivement critiquées, y compris par ceux-là mêmes qui désirent être débarrassés des chiens, car cette campagne d'élimination comporte des dangers pour les gens. En effet, si le poison qui est contenu dans les appâts est mortel pour les chiens, il l'est aussi pour l'homme. Certes, des précautions ont été annoncées quant au gardiennage des appâts et aux heures pendant lesquelles ils sont placés. Mais en cas d'accident, il n'existe aucun antidote à un tel poison...

C'est ainsi que le syndicat des médecins de la Guadeloupe, bien que conscient du problème posé par l'envahissement des chiens errants, s'indigne des mesures prises, sans précautions suffisantes.

Par ailleurs, on peut comprendre le souci des municipalités qui sont constamment sollicitées sur ce problème par les habitants. Ces derniers les pressent d'intervenir, en particulier les éleveurs.

Mais là où le bât blesse c'est que jusqu'à présent personne n'a réellement pris l'avis de la population quant aux moyens à utiliser pour résorber ou éliminer les meutes de chiens errants. Comme toujours, en ce qui concerne les problèmes d'hygiène, de sécurité, et autres problèmes concernant la vie quotidienne des gens, c'est d'en haut que les « solutions » sont apportées. Au sein des municipalités y compris au sein de celles dites « démocratiques », les municipalités de gauche, la population ne participe pas vraiment à la discussion, et aux décisions sur tout ce qui a trait à sa vie, à son cadre de vie. Les maires, les conseillers généraux, les préfets, l'administration, décident ce qui est bon ou pas pour la population.

Cette dernière doit avoir son mot à dire sur les moyens à apporter pour résoudre le problème des chiens errants, en fonction des avantages et aussi des risques qu'elle encourt.

Marianne Tibus

QUAND LE PCM COURT POUR RATTRAPER LE PPM

A l'approche de la discussion sur l'application aux Antilles de la loi de décentralisation présentée et adoptée au parlement français, le Parti Communiste Martiniquais prend un nouveau virage dans sa politique.

Il y a à peine quelques mois, le Parti Communiste Martiniquais menait tambour battant une vigoureuse campagne anticolonialiste. Son journal « *Justice* » fourmillait alors de déclarations fermes et tranchées sur « le pouvoir martiniquais », la responsabilité martiniquaise, la nécessité de l'autonomie.

Le PCM lançait alors le mot d'ordre d'abstention aux élections présidentielles. Il expliquait ce mot d'ordre ainsi : « **Cette abstention doit être le cri de refus des Martiniquais à penser en Martiniquais, pour défendre essentiellement les intérêts nationaux du peuple martiniquais. A cesser de penser en Français, de ne voir que le jeu politique français.. La départementalisation aboutit à l'effacement et à l'écrasement du peuple martiniquais... Ce sont ces gens-là (les colonialistes) qui pensent pour nous, décident pour nous, sur ordre de Paris ou de Bruxelles... L'assimilation, la départementalisation, c'est le régime des « bergers blancs et des moutons nègres »... Etre Martiniquais, être digne et responsable, c'est rejeter cette monstrueuse entreprise raciste d'asservissement... S'abstenir, c'est vouloir la Martinique martiniquaise** » (Justice du 9 avril

Le Parti Communiste Martiniquais s'en prenait alors violemment à Mitterrand et au Parti Socialiste, les accusant de n'avoir aucune volonté anticolonialiste. Par la même occasion, il critiquait vivement le PPM qui soutenait Mitterrand aux élections. On pouvait alors lire dans « *Justice* » **du 16 avril 81 : « En effet, notre parti a montré que le soutien à Mitterrand ne fait pas avancer la conscience nationale et entretient des illusions sur l'anticolonialisme du Parti Socialiste Français. Le PPM a fait son choix. Selon nous, ce choix est marqué d'opportunisme électoral. Sa tentative actuelle de miser sur le gagnant possible pour se placer en position d'interlocuteur privilégié n'est pas éloignée de certains autres choix : par exemple l'embrassade à Malraux pour le « oui » à De Gaulle en 1958...** »

Le Parti Communiste Martiniquais défendait alors à tout crin la revendication d'« **un pouvoir martiniquais souverain (gouvernement et assemblée) qui dirigera les affaires du pays** ». (*Justice* du 23 avril 81). En conséquence, son mot d'ordre d'abstention militante, aux élections présidentielles s'appuyait sur la nécessité de la lutte pour conquérir la dignité et la responsabilité martiniquaise.

Un mois plus tard, le PCM revenait à la charge et proclamait fièrement que ses positions autonomistes étaient inébranlables.

Il s'opposait ainsi au PPM et à Césaire qui venait de faire la proposition du « moratoire », proposition que le PCM commentait ironiquement par cette phrase : « **Des jours meilleurs, il faut mettre au frigidaire la lutte de libération nationale, la revendication d'autonomie** ».

Armand Nicolas, secrétaire général du PCM, déclarait alors avec fermeté : « **le Parti communiste martiniquais à lui ne bougera pas devant les pressions qui voudraient le pousser à renoncer à l'autonomie, à la revendication nationale. Ce n'est pas parce que Mitterrand est élu que la situation réelle de la Martinique a changé... Nous ne voulons plus de guerres, ni de droite, ni de gauche... Aussi le peuple Martiniquais ne se laissera pas charmer par des sirènes réformistes, et ne mettra pas son drapeau dans sa poche au nom d'une soi-disant « unité de la gauche »** (*Justice* du 4 juin 81).

Enfin le 25 juin, Armand Nicolas réaffirmait les positions autonomistes et anti-assimilationnistes de son parti dans « *Justice* » : « **Notre parti, au risque de trahir sa ligne politique ne peut pas contribuer à renforcer en Martinique un « assimilationnisme de gauche » qui constitue un grave danger pour le mouvement de libération nationale martiniquais... Pour notre part, nous communistes, malgré les difficultés, nous poursuivons avec ténacité et sans faiblir, notre lutte (pour) la responsabilité martiniquaise, par l'installation d'un pouvoir autonome martiniquais, démocratique et populaire** ». Ceci, c'était il y a 3 mois. Mais depuis, temps ont bien changé, et le ton du PCM aussi.

D'abord il y a eu la participation de ministres communistes au gouvernement Mitterrand. Dès lors le PCM a perdu son ton agressif vis à vis de ce même gouvernement. D'ailleurs, il avait bien précisé auparavant (dans Justice du 16 avril) que : « **Chaque fois que le PS a gouverné sans les communistes, il a frappé férocement les peuples coloniaux».** Il faut croire que maintenant, grâce à la participation des ministres communistes, la politique du PS au pouvoir a changé et s'est transformée en une véritable volonté de décoloniser la Martinique !

Ensuite, il y a eu le choix de Césaire comme interlocuteur privilégié du gouvernement, choix que redoutait le PCM. Désormais, le PCM se sent écarté des discussions et des tractations qui se mènent entre Césaire et le gouvernement français. Il n'a pas été invité au bal, et il essaie timidement, et avec humilité, de rentrer dans les bonnes grâces gouvernementales. Finies les déclarations de guerre tonitruantes sur l'autonomie, le pouvoir martiniquais, le refus de nouveaux maîtres de gauche, le rejet des « bergers blancs» par les « moutons nègres » ! Fini le temps de l'opposition farouche à un nouvel assimilationnisme de gauche !

Désormais le ton est à la bienveillance et à la compréhension vis à vis du nouveau gouvernement. Le PCM a mis de l'eau dans son vin anticolonialiste. Lui qui condamnait il n'y a pas si longtemps Césaire et le PCM sur la position du « moratoire » adoptée par ce parti, a finalement, lui aussi, « mis au frigidaire » sa revendication d'autonomie et remisé dans ses tiroirs ses professions de foi farouchement anti-assimilationnistes. Désormais, il attend beaucoup de la loi sur la décentralisation, et il examine avec attention toutes les propositions que fait le gouvernement de Mitterrand dans ce sens.

Dans « Justice» du 1er octobre, le PCM estime que la loi de décentralisation qui vient d'être votée par le Parlement et qui **« doit être maintenant discutée par le Sénat, prévoit une réforme profonde... La gestion des affaires locales sera davantage placée sous la responsabilité des élus locaux». Et il met en avant le fait que « M. Defferre, ministre de l'Intérieur, le « père de la loi», a annoncé que dans chaque DOM sera organisée dès octobre une consultation pour avoir l'avis des élus, des représentants des formations politiques et socio-professionnelles».**

De toute évidence, le PCM demande à être consulté lui aussi par les représentants du gouvernement. Mais pour proposer quoi ? L'autonomie ? Le pouvoir martiniquais ?

Pas du tout. Bien modestement, le PCM annonce ses intentions : **« Pour notre part, nous communistes, nous préférerions un projet de loi spécial pour tous les DOM prévoyant une assemblée locale unique, élue à la proportionnelle, un exécutif responsable devant l'assemblée et de larges compétences».**

Ainsi donc, la proposition faite maintenant par le PCM consiste uniquement à demander l'amélioration de la loi Defferre et son adaptation aux DOM. Autrement dit, il entend bien rester dans le cadre départemental.

Qu'on est loin des revendications du « pouvoir martiniquais» et de « l'autonomie démocratique et populaire» !

En modérant son langage, le PCM voudrait lui aussi participer au « dialogue» avec le gouvernement. Mais il n'est pas dit que ce dernier, tout engagé qu'il est actuellement dans ses tractations avec Césaire, l'entende.

Verrons-nous alors le PCM, en amoureux déçu, reprendre le sentier de la guerre et monter à nouveau à l'assaut de la citadelle colonialiste ?

FRIC-FRAC CHEZ ROGER ALBERT

Suite de la page 1

Et la population se rappelant le « coup de l'enlèvement » de la femme de Roger Abert, il y a quelques années, se demandait surtout ce que pouvait cacher ce fric-frac. Le bruit court, que comme dans l'affaire de la SODEG, les contrôleurs du fisc chercheraient à s'intéresser à la comptabilité des établissements de Roger Albert. Peut-être de petits ennuis en perspective pour un gros requin foyalais...

Les petits, les démunis, ont déjà des ennuis bien réels. Des limiers de la police foyalaise « remuent le milieu ». Et c'est peu dire ! C'est ainsi qu'un jeune homme a été interrogé à tel point qu'il a failli devenir aveugle sous l'effet des coups reçus. Il dut être admis à l'hôpital où on lui fit des points de suture. Puis il fut relaché.

On le voit, la police ne chôme pas dès lors qu'il s'agit de voler au secours d'un gros bourgeois délesté de quelques dizaines de ses millions.

Si la police ne sait encore rien sur le coupable, la population, elle, a eu vite fait de se faire une opinion sur cette affaire. Car la rumeur court que pour trouver l'auteur du fric-frac, il faut d'abord se poser la question : A qui profite le crime ?

SUITE DE L'ÉDITORIAI

aspirations se sont déjà manifestées de façon suffisamment larges au cours des dix dernières années pour qu'il n'y ait pas de doute là dessus. Ces aspirations traversent profondément toute la vie des Antilles.

La question de la décolonisation totale des Antilles a dépassé le stade des discussions entre quelques individus ou quelques groupes pour devenir une question discutée ouvertement devant et dans les masses.

Cette tendance est inéluctable. Les éléments d'une prise de conscience nationale croissent parmi la jeunesse de ce pays. Ceux qui ne peuvent s'en apercevoir par intérêt ou par aveuglément ou ceux qui ne veulent pas le reconnaître aujourd'hui devront, demain faire face à d'autres formes de lutte qui les contraindront - quoiqu'ils pensent - à tenir compte des aspirations nationales des Antillais et à les respecter.

Il n'y a pas d'autres voies pour des pays, fussent-ils les plus exigüs du monde, qui sont colonnisés que de vouloir se libérer de cette emprise coloniale. Devant le dilatoire et les méandres de la politique du gouvernement de gauche français, les peuples de ces pays et en particulier, leur jeunesse, chercheront à faire entendre de façon plus ferme et plus évidente qu'ils n'acceptent pas l'humiliation permanente que constitue la situation coloniale.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire
N° 51728